

EDITORIAL

Chers Auxois,

La rentrée scolaire approche, les vacances sont terminées pour la plupart d'entre vous.

Les cartables sont prêts, les cahiers sentent bons le neuf. L'impatience et la peur de l'inconnu se confondent chez les plus jeunes.

Dans quelques jours le rythme sera repris pour une nouvelle année !

Du côté de la Mairie quelques nouveautés sont apparues, comme par exemple une nouvelle présentation des informations grâce au MAG' DES AUXONS.

J'espère que vous réserverez un bon accueil à la presse Auxoise dont je vous souhaite une bonne lecture.

*Serge RUTKOWSKI
Maire de la Commune*



Rentrée scolaire : Une nouvelle année qui commence !



La fin de l'été sonne la rentrée des classes aux Auxois !

Cette année du changement aura lieu au sein de la direction avec le départ de Mme MICHAUT et l'arrivée d'une nouvelle directrice, Madame Corinne CHARLES.

Nous déplorons la fermeture d'une classe et le départ de Mme BERTHOD annoncés par l'académie en juin.

L'année scolaire 2017/2018 comprendra selon toute vraisemblance, 230 élèves répartis sur 9 classes.

Comme chaque année, la Commune prête une attention particulière à l'éducation, c'est pourquoi le budget de l'école avoisine les 376 000 €, ce qui représente 20% du budget communal.

52.50 €/enfant sont alloués chaque année servant à l'achat de matériel, de livres ou pour l'organisation de sorties par l'école.

Comme vous le savez, l'État donne la possibilité aux Collectivités de revenir sur la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2017.

La Commune a fait le choix de ne pas précipiter les choses pour le bien de l'enfant et prévoit de lancer une consultation dès l'automne afin de déterminer l'orientation à prendre pour la rentrée de 2018/2019.

Comme les années précédentes, les FRANCAS animeront le périscolaire avec de nombreuses activités proposées aux enfants. Afin d'aider les familles actives, la Municipalité a fait le choix d'accueillir le périscolaire sur des amplitudes conséquentes (de 7h30 à 18h30).

De plus, 120 enfants en moyenne bénéficient de la restauration scolaire à des tarifs indexés sur le coefficient familial avec une participation de la Commune.

Nous souhaitons une excellente rentrée à tous nos petits Auxois !

Mairie-Pierre MARQUIS,
Adjointe à la vie scolaire



AGENDA DU MAIRE

Si le Maire se doit d'être disponible pour la population il a également des obligations qui nécessitent sa présence lors de réunion à enjeux afin de défendre notre territoire. Voici un aperçu des réunions importantes qui se sont déroulées les mois précédents.

S. RUTKOWSKI

06 juin : 1^{ère} réunion de chantier Maison Médicale

06 juin : Comité syndical du SYBERT

08 juin : Restructuration schéma d'assainissement de l'Ognon (SMAMBVO)

11 juin : Élections législatives

12 juin : Réunion avec les professions médicales

15 juin : Commission Intercommunale d'accessibilité (Présidée par M. RUTKOWSKI)

18 juin : Élections Législatives

22 juin : Réunion du secteur Nord de la CAGB

26 juin : Conseil Communautaire de la CAGB

26 juin : Conseil d'École

27 juin : Conseil syndical du SMSCoT

29 juin : Réunion du secteur Nord de la CAGB

30 juin : Réunion de secteur avec la gendarmerie

07 juillet : Conférence des Maires à la CAGB

11 juillet : Réunion de Gouvernance Transport (Déplacement Péri Urbain)

31 août : Bureau-Débats CAGB

Prenez le Parenbus en route

Le PARENBUS est un service d'accompagnement pédestre scolaire participatif créé en 2016 par l'association La Farandole. Il fonctionne à merveille grâce aux parents et enfants motivés et convaincus.

3 lignes sont déjà créées, mais bien d'autres peuvent être mises en place.

Les trajets reprendront dès la rentrée scolaire, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 15 septembre à 20h30 à l'école

N'hésitez plus, les enfants adorent !

Nous en profitons pour féliciter cette démarche associative très appréciée. Parenbus s'inscrit dans le cadre de notre charte environnementale, en limitant l'usage de la voiture.



Mise en place de la signalétique

Le village des Auxons s'étend sur 10 Km2, compte 2600 habitants et devient le plus important du secteur nord de l'agglomération. Cinq voies pénétrantes le structurent.

Il était indispensable d'uniformiser la signalétique devenue obsolète.

Début juillet des ensembles de signalisation ont fleuri aux carrefours fléchant les bâtiments communaux et permettant aux professionnels du village qui l'ont souhaité d'être

localisés plus facilement.

La préparation de ce dossier a nécessité un important travail en amont avec, entre autres, de multiples visites aux entreprises des Auxons.

Si le dossier était sur les rails depuis plus d'un an, les travaux en eux-mêmes ont été clos en trois jours, retrait des anciens poteaux et mise en place des nouveaux.

Le fléchage deux tons en facilite la lecture : gris anthracite pour les

bâtiments communaux et bleu pour les particuliers.

L'entreprise Franche-Comté Signaux a été choisie pour cet aménagement de qualité qui était attendu par tous.



Maison médicale : Les travaux débutent

Un choix a été fait de transformer l'ancien restaurant « Le Sapin Bleu » proche de la pharmacie en maison médicale.

Cette décision est apparue comme une évidence car il était nécessaire de valoriser l'achat de ce bâtiment, et de conforter le rôle de la pharmacie en multipliant le nombre de prescripteurs.

M. LHOMMEE, architecte à Gennes, a été nommé pour nous accompagner dans ce projet et réfléchir d'ores et

déjà sur un éventuel agrandissement ce qui permettrait la réalisation d'un pôle santé majeur sur cette partie des Auxons, où le besoin s'en fait sentir.

Le 1^{er} coup de pelle a été donné le 1^{er} juillet.



Les travaux sont prévus jusque fin octobre pour une ouverture dès le mois de novembre.

Actuellement, 2 médecins généralistes et 1 cabinet d'infirmières se sont déjà positionnés et d'autres demandes sont à l'étude.

N'hésitez pas à promouvoir notre maison médicale autour de vous, des cellules sont encore disponibles à la location.

ETAT CIVIL**Naissance**

Manoa PIALAT né le 7 juillet

Mariage

Virginie BRIFFE et Cédric BATISTA le 22 juillet

Céline PICARD et Nicolas MARTIN le 29 juillet

Florène JUILLET et Adrien ROBERT le 26 août

Décès

Suzanne GUILLAUME, veuve SARTORI décédée le 12 juillet, née le 11 mai 1918

Alfred PASQUIER décédé le 18 juillet, né le 7 août 1922

Evelyne BRIQUET, épouse PASQUIER décédée le 25 juillet, née le 21 août 1942

Jacques POYARD décédé le 4 août, né le 20 août 1926

Gérard LOIGET décédé le 19 août, né le 05 mars 1948

Yvette POYARD décédée le 26 août, née le 30 novembre 1927

LA FIBRE OPTIQUE AUX AUXONS

Si le mot "ramer" a un sens pour vous, alors détendez-vous car la fibre arrive aux Auxons !

En effet un grand nombre de nos concitoyens rencontre des difficultés avec le débit du réseau internet cuivre.

La municipalité, consciente et parfois victime de ce problème, s'est rapprochée de la société Orange et après de nombreux échanges, nous serons la 1ère commune de

l'agglomération desservie en totalité par la fibre optique.

Le passage du réseau de Fibre Optique se fera courant septembre en utilisant au maximum les fourreaux disponibles occasionnant très peu de travaux sur le domaine public.

Une fois l'installation terminée, un délai de carence de 3 mois permettra à l'ensemble des

opérateurs de proposer une offre de raccordement aux habitants des Auxons.

Chaque personne qui le souhaite pourra demander au fournisseur d'accès internet de son choix un raccordement au réseau Fibre Optique.

Les conditions financières de ce raccordement dépendront de la politique commerciale de celui-ci.

La suite dans le prochain Mag' des Auxons !

DES LEGUMES « BIO » « AUX SONS DU POTAGER »

Samedi 8 juillet, l'entreprise de maraîchage joliment dénommée « Aux Sons du Potager » a accueilli ses premiers clients pour la vente en directe de légumes « bio » aux Auxons.

Ce projet, lancé depuis plus d'un an par deux jeunes maraîchers : Damien Tissot et Hélène Mantzer, a été soutenu d'emblée par la Commune.

Ces deux jeunes envisageaient de s'installer dans un village voisin mais nous avons su développer les arguments nécessaires

afin qu'ils privilégient notre village avec l'apport d'un terrain communal de 2,6 ha et d'une exonération de loyers durant 3 ans.

Labellisée « bio », la production est vendue en circuit court, sur le lieu de

production mais également dans les magasins prônant ce label.

Cette nouvelle activité maraîchère s'inscrit pleinement dans notre charte pour l'environnement et nous nous en félicitons.



Ouverture les samedis de 9h à 12h
36 rue des Essarts

Pont de singe et pas d'éléphants

Ne vous méprenez pas, la mairie n'a pas installé subrepticement un parc animalier aux Auxons !

Pour le plus grand plaisir des enfants, deux nouveaux jeux ont été installés sur le parc des Ch'nillons au début du mois d'août.

Dès leur mise en service" le pont de singe et les pas d'éléphants" ont été testés et approuvés par Mylan, 3 ans, rapidement rejoint par d'autres adeptes.



Parc des Ch'nillons, rue de l'Église Saint Pierre

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET FESTIVITÉS EN SEPTEMBRE

Dimanche 03 septembre :

Vide grenier organisé par l'ACCA sur le Parc des Ch'nillons

Mardi 26 septembre de 18h30 à 21h Pôle sportif – Salle Mounas :

Atelier participatif : « Venez aménager votre Commune ! »
Échange et réflexion autour du développement durable organisé par Charles NICOLAS, stagiaire

Samedi 30 septembre de 9h à 12h30 à l'École :

Don du Sang organisé par le CCAS et l'EFS

Cartes avantages jeunes : elles arrivent !



Afin de faciliter l'accès à la culture, aux loisirs et d'agrémenter la vie quotidienne des jeunes Auxois, la Municipalité a décidé de renouveler l'opération de vente des Cartes Avantages Jeunes.

Elle vous sera proposée au tarif préférentiel de 4 € au lieu de 7 €, la Municipalité participant à hauteur de 3 € par carte.

À partir du 2 septembre, elles seront disponibles pour les moins de 30 ans aux heures d'ouverture de la bibliothèque :
mercredi de 14h30 à 17h
samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h30.

Pensez à apporter une pièce d'identité, une photo et un justificatif de domicile.

Le Marché dominical : un plaisir à l'étalage !

Depuis 8 ans un marché dominical se tient place des Ch'nillons, toute l'année, quel que soit le temps. Ce marché convivial est actuellement sous la responsabilité d'Anim'Auxon.

Parmi les commerçants, tous locaux et fidèles, on retrouve Christian Knab horticulteur à Hugier, Hervé Poyard charcutier à Bonnevent-Velloreille, Virginie Jouffroy fromagère à Lavernay, Georges Kirit, primeur vient de Gray, Sébastien Balduzzi apiculteur aux Auxons, Éric Lacroix de Gy présente ses plats cuisinés en bocaux, Yiping David ses spécialités asiatiques, et Rachel Lambert vend le

pain des Auxons et tient la buvette qui est devenue au fil du temps un lieu d'échanges et de partages entre commerçants et clients, où chacun peut se rafraîchir ou se réchauffer selon les saisons.

Depuis sa création, des liens se sont tissés entre commerçants et clients apportant cette convivialité appréciée de tous.

Faire vivre le marché dépend de l'action de chacun d'entre nous.

Si à l'occasion nous sommes heureux de nous y approvisionner il nous faut garder à l'esprit que sans un volume suffisant de ventes, la rentabilité ne permettra plus aux commerçants de se déplacer aux Auxons le dimanche.



Faites votre B.A : Venez donner votre sang



Chacun de nous peut avoir besoin de sang un jour ou l'autre! Pour vous, ce sera juste une heure de votre temps... Pour lui, ce sera juste sa vie qui en dépendra...

Vous êtes âgés de 18 à 70 ans, vous êtes en bonne santé, vous pesez plus de 50 kg, Venez faire un don de sang.

L'Établissement Français du Sang (EFS) a un besoin urgent en sang.

En collaboration avec le CCAS des Auxons, une

collecte de sang est organisée

Samedi 30 septembre de 9 h à 12 h 30 à l'école.

À la suite de ce don, une collation vous sera offerte avant de repartir.

Important : n'oubliez pas votre pièce d'identité.

LES SERVICES**À VOTRE
DISPOSITION****MAIRIE**

1 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 8h à 12h30

BIBLIOTHEQUE

4 rue de la Mairie
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.94.76

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h
Samedi de 10h30 à 12h
et de 14h30 à 16h30

Vacances scolaires :

Le mercredi de 14h30 à 17h

LUDOTHEQUE

3 rue de l'Église St Pierre
25870 LES AUXONS

Tél. : 03.81.58.72.69

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :
Mercredi de 14h30 à 17h

MARCHE HEBDOMADAIRE

Parc des Ch'nillons
25870 LES AUXONS

Horaires d'ouverture :

Tous les dimanches de 9h à
12h

**ZOOM sur une association du village...
L'ACCA des Auxons**

L'Association Communale de Chasse Agréée des Auxons (ACCA) compte 24 adhérents. Monsieur Christian Decreuse en est le président.

Elle est financée par les cotisations que versent les adhérents ainsi que l'organisation de manifestations et d'actions menées pour le bien du village.

Conséquence directe de la fusion des deux Auxons, l'ACCA dispose d'un vaste territoire composé de 400 hectares boisés et de 122 hectares de plaine, soit une surface totale de 522 hectares. Le plan de chasse est directement lié à la surface boisée pour le grand gibier. Arrêté par la fédération de chasse du Doubs, il a été fixé à 13 bracelets de chevreuils, 4 bracelets de sangliers adultes, 4 bracelets de sangliers jeunes et 4 bracelets de lièvres pour la campagne de chasse 2017-2018. Comme chaque année, le plan de chasse sera réalisé collectivement pour le chevreuil sous la forme de battues organisées systématiquement le samedi à partir du 14 octobre 2017 jusqu'au 31 janvier 2018.

Les battues doivent répondre à des exigences de sécurité élevées. C'est pourquoi la grande majorité des postes est matérialisée par des miradors qui permettent un tir fichant limitant au maximum les risques de ricochet. À ce jour 25 miradors sont en place.

Les chasseurs inscrits à la battue sont tenus de porter un gilet orange fluorescent qui permet à tous les utilisateurs de la forêt, qu'ils soient chasseurs, randonneurs ou chercheurs de champignons, de les situer précisément. D'autre part, ces battues sont signalées par un affichage sur panneaux aux différentes entrées forestières situées dans le secteur de battue, ainsi qu'en bordure des routes départementales.

Si les chasseurs doivent obligatoirement porter un gilet fluo, les autres utilisateurs de la forêt n'y sont pas astreints. La sagesse voudrait que ces personnes évitent le secteur de battue signalé et acceptent de porter ne serait-ce qu'une casquette ou un brassard bien visible au bois quand ils se trouvent à proximité.

La sécurité est un souci majeur pour tous et plus particulièrement pour le président de l'ACCA qui, en cas d'incident ou d'accident, sera toujours le premier responsable. Vous comprendrez donc aisément que le fait de renverser les miradors achetés par l'ACCA ou mieux encore, les endommager, sont des comportements inacceptables et irresponsables qui se répètent malheureusement chaque année.

Pour conclure, et afin de mieux connaître cette association, il faut rappeler qu'elle participe activement à l'entretien des lignes forestières et ramasse des ordures déposées dans le bois. D'autres chantiers sont en cours tels que la rénovation d'un local communal mis à la disposition de l'ACCA par la municipalité ainsi que le rafraîchissement de la peinture des lavoirs communaux. Précédemment cette association connaissant parfaitement le territoire a participé à 2 recherches de personnes disparues.

La campagne de chasse 2017-2018 débutera dimanche 10 septembre 2017. Souhaitons qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les chasseurs et les non chasseurs.



LE BILLET DE L'ELU

La communication comporte un ensemble de paramètres qu'il faut savoir faire évoluer. Un communiqué trop détaillé peut aller à l'encontre du but recherché qui est d'offrir des informations concises et ciblées sur nos centres d'intérêt.

Après concertation, il nous est apparu nécessaire de modifier notre mode de communication et c'est avec plaisir que nous vous annonçons la création du MAG' DES AUXONS.

Il paraîtra chaque mois, et concernera plus particulièrement la vie du village, de ses associations ou de ses entreprises. Un chapitre succinct vous informera des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, les délibérés complets resteront consultables en mairie pour les personnes qui le souhaitent.

La signalétique, qui était obsolète, a été restructurée afin d'apporter de meilleures indications aux habitants et automobilistes de passage.

Les panneaux lumineux et bien sûr notre site internet complètent l'éventail de possibilités que nous offrons aux Auxois.

Afin de soutenir la charte communale pour l'environnement, n'hésitez pas à proposer à votre entourage de s'inscrire sur le site du village et ainsi nous aider à réduire notre empreinte carbone.

Geneviève VERRO
Adjointe à la communication



Conseil Municipal du 3 juillet 2017 :

Extrait des délibérations prises :

(Retrouvez les délibérations complètes en Mairie)

Location des cellules commerciales dans le bâtiment « Le Sapin Bleu »

Le Conseil Municipal autorise le Maire à louer à prix coutant les cellules médicales au prix de 15€/m², et de signer d'ores et déjà les baux avec les professionnels intéressés : Dr Juillet, Dr Ancian, Cabinet infirmier Martine Sasset.

Rétrocession des voiries du Lotissement du Clos des Aubépinés

La société NEOLIA souhaite rétrocéder les voiries et espaces verts du Lotissement du Clos des Aubépinés, proche de la rue de la Libération.

Les travaux étant terminés, le Conseil Municipal accepte la reprise de ce lotissement dans le domaine public. Les frais liés à cette procédure seront pris en charge par la société NEOLIA.

Désignation des coupes 2018 de l'ONF

Comme chaque année, les coupes 2018 seront confiés à l'ONF, gestionnaire actuel des bois communaux. Les grumes seront vendus en bloc façonné par l'ONF.

Une vente de 150m³ de chêne et divers sera vendu aux adjudications.

Les feuillus seront vendus par contrat d'approvisionnement.

Prêt à la Caisse des Dépôts pour le financement du Pôle Sportif

Afin de financer le projet du pôle sportif de la Commune, la municipalité a décidé de contracter 2 emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignations :

- Prêt à taux 0 % pour 300 000 € sur 15ans pour les travaux de rénovations uniquement
- Prêt à taux fixe 1.35 % pour 200 000 € sur 15ans.

Occupation à titre gratuit de l'ancienne station d'épuration à l'ACCA

Le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement à disposition un local communal situé rue des Essarts à l'ACCA des Auxons.

Celle-ci occupera les locaux contre le bon entretien du terrain et du bâtiment et pourront y réaliser leurs réunions.